



## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du mardi 10 juin 2014

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 2.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 22h30.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN (à partir du 1.2.1), M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET, M. Daniel HUOT (jusqu'au 1.2.3), M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 1.1.2)

**Etaient absents** : M. Jean-Paul MICHAUD, M. François LOPEZ, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT

**Secrétaire de séance** : Mme Karima ROCHDI

**Procurations de vote** :

**Mandants** : F. LOPEZ, D. HUOT (à partir du 3.1), P. DUCHEZEAU (jusqu'au 1.2.3), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.2.1), P. CONTOZ (à partir du 1.2.1)

**Mandataires** : F. PRESSE, C. BARTHELET (à partir du 3.1), D. HUOT (jusqu'au 1.2.3), Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), JY. PRALON (à partir du 1.2.1)

## **Campagne AlimenTerre 2014 - Demande de subvention de l'Association RéCiDev**

**Rapporteur : Françoise PRESSE, Vice-Présidente**

**Commission : Développement durable**

<b>Inscription budgétaire</b>	
BP 2014 et PPIF 2014-2018	Montant prévu au BP 2014 : 8 000 €
« Action de sensibilisation à l'environnement »	Montant de l'opération : 2 000 €

### **Résumé :**

La campagne AlimenTerre a pour objectif d'informer le grand public sur les causes de la faim dans le monde, sur les mécanismes qui entraînent la disparition des petits producteurs et de valoriser les initiatives locales du Nord et du Sud visant à promouvoir une agriculture durable.

Le Grand Besançon soutient depuis 2006 cette action, relayée localement par le travail partenarial des Jardins de Cocagne, la confédération paysanne du Doubs, Interbio et RéCiDev.

Les animations de l'édition 2014 seront organisées autour du marché solidaire, de projections de films dans les écoles et de forums.

Le projet présenté répondant aux critères fixés par le Grand Besançon, dans le cadre de son règlement de soutien aux actions de sensibilisation à l'environnement, il est proposé d'attribuer à l'association RéCiDev une subvention de 2 000€ pour la réalisation de la campagne AlimenTerre 2014.

### **I. Bilan de la campagne AlimenTerre 2013**

Le thème retenu en 2013 était la transition agricole et alimentaire.

Comme chaque année, un public nombreux a participé aux différentes animations : le marché solidaire (2 400 visiteurs), les animations en milieu scolaire (250 jeunes) et les projections débats de films (1 500 personnes).

Certaines actions se sont déroulées sur le territoire du Grand Besançon, plus précisément à Auxon-Dessus, Besançon, Dannemarie-sur-Crête et Pouilley-les-Vignes.

### **II. Présentation de la campagne AlimenTerre 2014**

AlimenTerre est une campagne nationale initiée en 2000 par le comité français de solidarité internationale (CFSI) et destinée à sensibiliser le grand public sur les causes de la faim dans le monde et les questions d'échanges mondiaux de denrées alimentaires.

Cette campagne est relayée en Franche-Comté par un collectif composé aujourd'hui de l'association RéCiDev (Réseau Citoyenneté Développement), Peuples Solidaires Jura, Terre de Liens Franche-Comté, Biocoop, Interbio et les Jardins de Cocagne.

En 2014, la campagne promet de poursuivre les actions déjà engagées et propose les animations suivantes :

- le marché alimentaire et solidaire : il se tiendra à Besançon et réunira de nombreux professionnels et associations venus de toute la région ;
- le festival du film AlimenTerre : il sera diffusé dans les communes et dans les établissements scolaires partenaires ;
- des animations, forums et conférences, au cours desquels le grand public pourra débattre avec les associations de problématiques liées à l'alimentation.

La campagne 2014 aura lieu d'avril à décembre.

### III. Bilan financier prévisionnel de l'action

Le budget prévisionnel de l'opération 2014 est présenté ci-après :

DEPENSES en € ht		RECETTES en €	
Achats divers (inauguration, dégustation)	500 €	Produit ventes	750 €
Fournitures et services extérieurs	1250 €	Autofinancement	2 500 €
Communication/animation	1 400 €	<b>Subventions</b>	
		Ville de Besançon	2500 €
		CFSI*	3 000 €
		CG25 *	2 500 €
		CG39*	2 000 €
		CRFC *	8 000 €
		DREAL *	3 000 €
Grand Besançon	2 000 €		
CDVA*	500 €		
Festival du film (frais de diffusion)	800 €	Festival du film	200 €
Partenaires et conférenciers	800 €		
Logistique (stands et chapiteaux)	700 €		
Déplacements	750 €		
Redevance Mairie	150 €	CFSI (transfert déplacements réunions)	600 €
Salaires et charges	21200 €		
Services valorisés	7 300 €	Valorisation Ville de Besançon, CAGB et Bénévolat	7 300€
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>34 850 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>34 850 €</b>

\* CFSI=Comité français pour la solidarité internationale ; CG25=Conseil général du Doubs ; CG39=Conseil général du Jura ; CRFC=Conseil régional de Franche-Comté ; DREAL=Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté ; CDVA=Conseil du développement de la vie associative.

Pour cette action, l'association RéCiDev sollicite une subvention de 2 000 € auprès du Grand Besançon.

### IV. Proposition

Le projet présenté par l'association RéCiDev répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le règlement pour l'attribution d'aides aux actions de sensibilisation à l'environnement.

Il permet de sensibiliser le grand public aux enjeux de la consommation locale et de l'agriculture durable. Par ailleurs, il est l'occasion de rassembler autour d'un projet commun des associations et organismes locaux.

Il est donc proposé d'attribuer à l'association une subvention de 2 000 €.

#### A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance du déroulement de la campagne AlimenTerre 2014,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association RéCiDev pour la réalisation de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Reçu le 18 JUIN 2014

Le Président